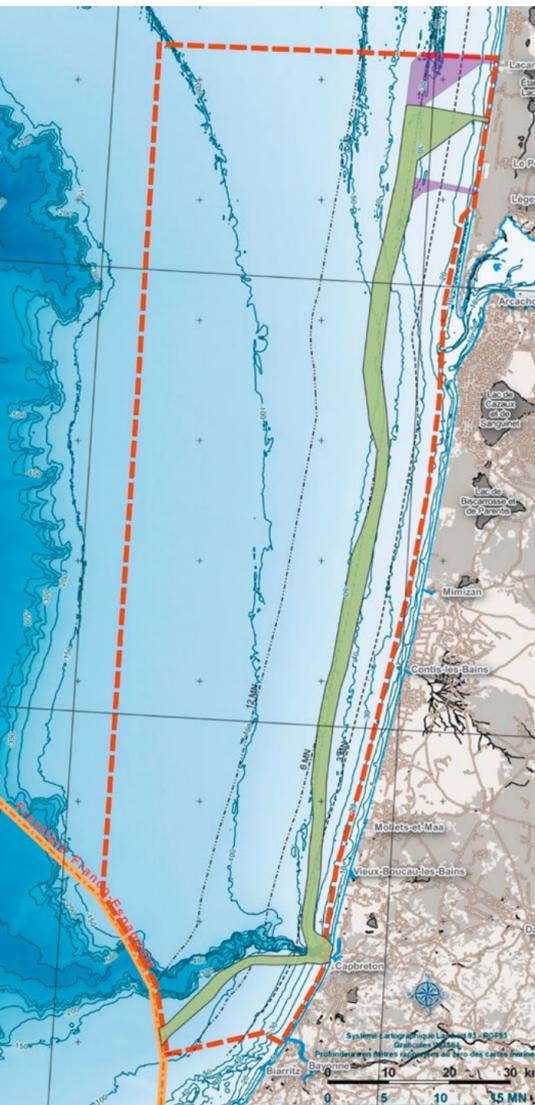


LE FUSEAU DE MOINDRE IMPACT PROPOSÉ

L'identification du point d'atterrissage de moindre impact est associé à une analyse conjuguant paramètres terrestres (urbanisation, retrait du trait de côte, infrastructure existante) et paramètres liés au domaine maritime (espaces naturels, pratique de la pêche professionnelle, des loisirs récréatifs). L'atterrissage de moindre impact proposé sera situé sur le site de la Cantine nord

(Le Porge), faisant ainsi la jonction entre la liaison terrestre arrivant du Médoc et la liaison maritime rejoignant la frontière espagnole. Sur ce secteur un fuseau unique sera proposé, sa largeur permettra d'adapter le tracé aux potentielles contraintes relevées par des études complémentaires (épaves, roches ...).



Nord du canyon:

Les avis d'experts et relevés réalisés en mer confirment une forte activité hydro sédimentaire jusqu'à des profondeurs de 30 à 50 m. Afin de garantir la pérennité de l'ensouillage des câbles, le fuseau est donc positionné à environ 5 à 6 miles nautiques de la côte, tout en s'adaptant aux caractéristiques ou enjeux spécifiques localisés:

- s'écartant au niveau la passe du bassin Arcachon, du Parc Naturel Marin (PNMBA) et de la réserve du Banc d'Arguin
- se rapprochant légèrement de la côte en face des zones d'exercices du centre d'essai des missiles de la DGA à Biscarosse.

Franchissement du canyon:

Les études menées depuis 2012 ont conclu à l'impossibilité technique d'un passage dans le canyon. Il doit donc être réalisé soit par un forage dirigé sous le canyon, soit en le contournant par la côte. Le fuseau dans ce secteur est donc compris entre le haut de plage et 4 km au large (limites techniques pour un forage dirigé).

Sud du canyon et zone frontalière:

Après avoir évité les servitudes portuaires au droit de Bayonne, le fuseau de moindre impact rejoint la zone frontalière sur des fonds meubles, entre le canyon et les secteurs rocheux de la côte basque. Les analyses ont conduit aux mêmes conclusions côté espagnol.

 Fuseaux envisagés

 Fuseau de moindre impact (FMI) proposé



M. Walter ACCHIARDI
Garant de la concertation

INTERVIEW

3 QUESTIONS À WALTER ACCHIARDI
Garant de la concertation nommé par le CNDP

Depuis votre désignation par la CNDP quel a été votre rôle auprès du maître d'ouvrage et du public ?

Il s'agit d'une première mission de garant de la concertation pour moi qui suis issu des métiers de l'urbanisme. Ma candidature a été motivée par ma vie professionnelle mais aussi citoyenne. Nommé l'année dernière par la CNDP, je me suis trouvé devant un projet de grande envergure pour lequel de nombreuses réflexions avaient déjà été conduites. L'enjeu était de construire les meilleures conditions d'information et de participation du public. Ma mission d'accompagnement de cette concertation préalable est de garantir la sincérité et la transparence des informations, l'égalité de traitement des publics et l'argumentation tant des contributions que des réponses apportées par la maîtrise d'ouvrage. Pour cela, je participe à la plupart des temps de rencontres avec le public et j'interviens également, en étroite relation avec le maître d'ouvrage, dans l'élaboration et le suivi du dispositif de concertation mis en œuvre.

Quelles ont été, pour vous, les clés de la réussite de la phase de concertation préalable qui s'achève ?

Le travail préalable d'élaboration du dossier de concertation, véritable contrat entre les parties prenantes, est fondamental. Il s'agissait de proposer une démarche pertinente et efficiente qui articule trois niveaux de concertation (préalable, Fontaine et PIC). Il y avait une exigence de rigueur, de pédagogie, en assurant un niveau

d'information des acteurs qui donne du sens à leur implication. Mettre à disposition une information la plus large et complète possible n'est pas toujours évident face à un projet d'envergure. Et l'engagement du maître d'ouvrage, organisateur de la concertation, est une condition indispensable. Pour l'essentiel l'équipe de Rte, avec son cabinet d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en matière de concertation, a joué le jeu en adaptant le dispositif aux attentes du public, avec pédagogie, en donnant du poids à chacune des prises de parole et des contributions.

Plus personnellement, comment avez-vous vécu cette phase de concertation et votre mission ?

Le projet «Golfe de Gascogne» fait partie des premiers projets en matière de concertation préalable avec garant depuis la publication des ordonnances. Nous avons dû faire preuve de réactivité, nous questionner, échanger, faire évoluer la démarche pour répondre aux attentes et aux besoins. A titre personnel, j'étais épaulé par Jean Marc Rebière, ancien préfet de région et garant expérimenté. J'ai ainsi été agréablement surpris de voir que « donner la parole et la faire entendre » afin de démocratiser et légitimer les décisions, les objectifs de la CNDP, pouvaient trouver une forme concrète, adaptée. Aujourd'hui je serai heureux, si je suis reconduit par la CNDP dans ma fonction de garant, de poursuivre et d'expérimenter le continuum de cette concertation jusqu'à l'enquête publique, une nouvelle étape importante pour tous.

S'INFORMER, PARTICIPER ...
LA CONCERTATION CONTINUE

Le site internet du projet

pour retrouver toute l'information en continu
<https://www.inlfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>



Le journal du projet pour suivre son actualité et ses temps forts



Des temps de travail bilatéraux ou en groupes de travail pour traiter des sujets spécifiques



Des cycles de réunions publiques d'information et de suivi sur les quatre secteurs du projet



Une adresse mail dédiée pour continuer à contribuer
golfedegascogne@inlfe.eu



Le réseau
de transport
d'électricité

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE

FRANCE - ESPAGNE
PAR LE GOLFE DE GASCOGNE

le
journal
du projet N° 3 Janvier 2018

ÉDITO

RTE propose un « Fuseau de Moindre Impact »

Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité de la France et de l'Espagne pour offrir à tous une électricité plus sûre, abordable et durable

Une nouvelle année qui a vu s'achever, le 18 janvier dernier, la phase de concertation préalable avec de nouveaux temps de rencontres avec le public. Trois réunions publiques de restitution et cinq permanences ont été organisées pour présenter les fuseaux potentiels et leur analyse comparative mais également le fuseau proposé par RTE comme celui de « moindre impact sur l'environnement et les activités humaines ». Cette 3^{ème} édition du journal en fait une présentation synthétique.

Le premier trimestre 2018 marquera une nouvelle étape clé du projet. Le 13 mars prochain, sous l'égide de M. le Préfet de

Gironde - qui coordonne l'action des autres préfets (Landes et Pyrénées-Atlantiques) et de M. le Préfet maritime, une réunion de clôture de la concertation Fontaine validera le fuseau de moindre impact. Elle associe élus, services de l'Etat, associations et syndicats du territoire. Le fuseau de moindre impact sera ensuite proposé à la validation du Ministre en charge de l'Energie fin mars 2018.

Ces étapes de restitution et de validation ne constituent pas une fin dans la démarche de concertation du public. A l'issue de cette validation du fuseau de moindre impact, une poursuite de la concertation sera mise en œuvre pour maintenir l'information et la participation de tous. RTE reviendra régulièrement vers le public pour rendre compte de l'avancée des études techniques et environnementales, et écouter les territoires dans le cadre de ce continuum de la concertation jusqu'à l'enquête publique.

Etienne Serres,
Responsable du projet golfe de Gascogne

LES ÉTAPES À RETENIR



LIAISON TERRESTRE

OÙ CONSTRUIRE LA LIAISON ? PLUSIEURS FUSEAUX ENVISAGÉS

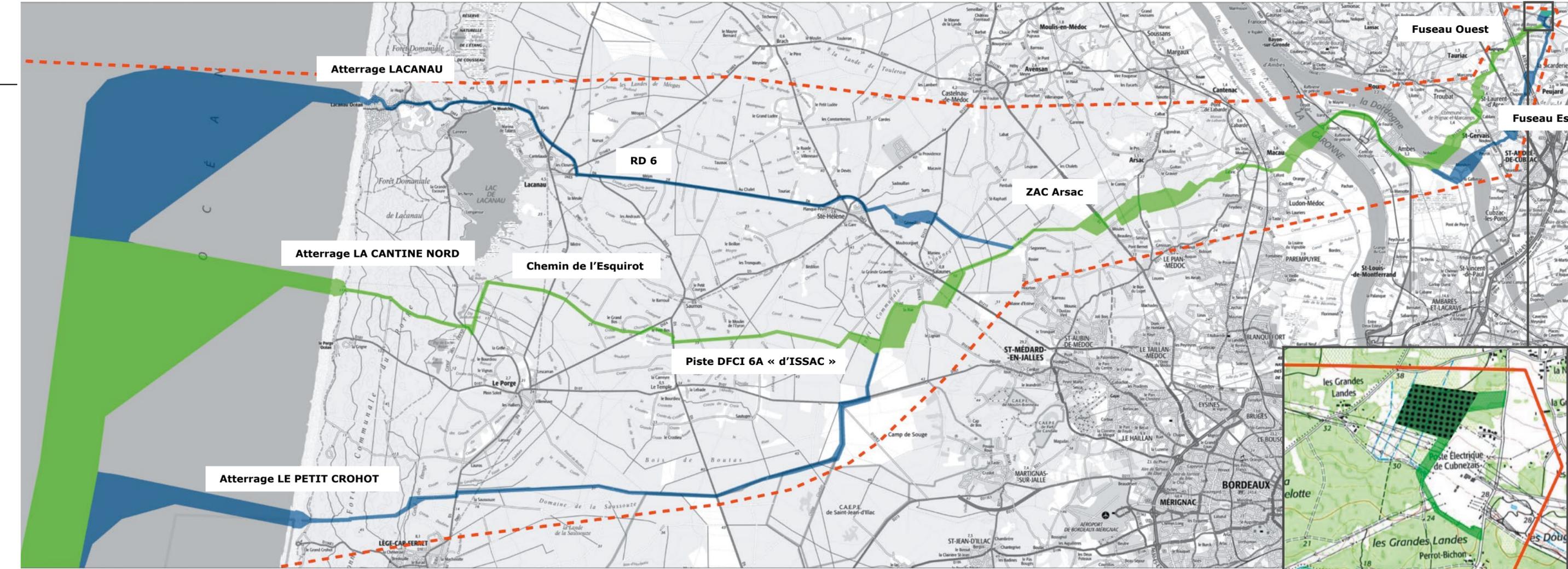
Les déclinaisons de différents fuseaux envisageables ont été comparés pour faire émerger le fuseau de moindre impact sur l'environnement physique, naturel, humain, patrimonial et paysager. Ces études ont été nourries des travaux conduits lors des ateliers territoriaux au cours de l'automne, présentés dans le journal du projet n°2.

La restitution présentée en réunion publique s'appuie sur une cartographie des fuseaux et une analyse comparative de leurs impacts. Selon les secteurs, une ou plusieurs variantes ont pu être envisagées :

- 2 fuseaux entre le poste de Cubnezais et la presqu'île d'Ambès
- 1 fuseau unique entre Ambès et Ségonnes (St Aubin Médoc)
- 3 fuseaux distincts pour rejoindre les atterrages sur la côte médocaine.



La largeur des fuseaux présentés est en moyenne de 30 mètres lorsqu'ils s'appuient sur des infrastructures existantes (routes, chemins,...). A certains endroits, le fuseau est plus large car plusieurs options sont possibles. Elles feront l'objet d'études complémentaires (environnementales ou techniques) lors de l'étude d'impact pour retenir le tracé général.



Fuseaux envisagés
Fuseau de moindre impact (FMI) proposé

DE SEGONNES AU POINT D'ATTERRAGE SUR LA COTE MEDOCAINE

(3 FUSEAUX ET POINTS D'ATTERRAGE POSSIBLES)

	Atterrage à Lacanau	Atterrage à la Cantine Nord	Atterrage au Petit Crohot
Milieu Physique	Traversée de cours d'eau, risque d'érosion côtière		Relief de l'arrière dune
Milieu Naturel	Traversée d'un site Natura 2000 terrestre, proximité du site Natura 2000 en mer	Proximité du site Natura 2000 terrestre, secteur dunaire	Secteur dunaire, Accès de l'arrière dune Natura 2000, Proximité du PNMB
Milieu Humain	Circulation sur la RD 6, Secteur d'habitat groupé en zone urbaine		Pratique de la pêche professionnelle en mer plus importante
Paysage, Patrimoine, loisirs	Station balnéaire (tourisme)		Proximité et accès de la plage Grand Crohot
Contrainte technique			Accès au chantier et contrainte du relief dans l'arrière dune
Principes issus des ateliers	Zone d'habitat dense, routes fréquentées		

DE CUBNEZAIS A LA PRESQU'ILE D'AMBES

(2 FUSEAUX POSSIBLES)

	Fuseau Ouest	Fuseau Est
Milieu Physique	Moins de ruisseaux et zones humides qu'en fuseau Est	Traversée de ruisseaux et de zones humides
Milieu Naturel	Zones Natura 2000 et ZNIEFF	
Milieu Humain		Zones d'habitat, routes fréquentées
Paysage, Patrimoine, loisirs		
Contrainte technique		Encombrement du domaine public
Principes issus des ateliers		Zones d'habitat dense et de routes fréquentées



Emplacement station de conversion

Zone de création de l'accès

STATION DE CONVERSION

L'EMPLACEMENT DE MOINDRE IMPACT PROPOSÉ

Un emplacement d'environ 10 ha a été identifié comme étant de moindre impact dans un secteur de landes au nord ouest du poste actuel. Les inventaires environnementaux, les études d'acoustique et d'intégration paysagère permettront d'identifier plus précisément les possibilités d'implantation des divers équipements. Au final, la station de conversion n'occupera que 5 ha de terrain.